

THURGOVIE Un éleveur déjà condamné peut garder ses bêtes.

Plainte pour des chevaux affamés

Déjà 13 chevaux sont morts de faim chez un éleveur à Hefenhofen (TG) et d'autres sont très amaigris par manque de nourriture, selon une ancienne employée. L'éleveur a déjà été condamné à plusieurs reprises pour cruauté envers les animaux.

Les photos faites par l'ancienne employée sont à peine supportables. On y voit notamment le cadavre d'un cheval mort de faim, entouré d'autres chevaux très amaigris, qui semblent à peine tenir sur leurs jambes. Ils ne reçoivent que rarement à manger. Lorsque c'est le cas, il s'agit de légumes et de pain moisis. Comme le révèle le

«Blick» dans son édition d'hier, les photos ont été prises à la fin du mois de juillet. L'ancienne employée a déposé une plainte pénale contre l'éleveur.

Mettre fin aux souffrances

Après avoir vu ces photos, Erwin Kessler, de l'Association contre les fabriques d'animaux, a écrit au gouvernement thurgovien pour exiger que la police saisisse les chevaux et, si nécessaire, les abatte pour mettre fin à leurs souffrances. Il reproche à l'exécutif de ne rien faire depuis des années contre cet éleveur condamné à plusieurs reprises pour mauvais traitement envers les animaux. La

position des autorités est délicate. L'éleveur s'oppose à toute intervention et saisit systématiquement toutes les possibilités de recours. Le Tribunal fédéral a ainsi cassé une décision interdisant à cet homme de détenir des animaux. Une interdiction partielle est toutefois en vigueur: l'éleveur n'a le droit d'avoir que 60 chevaux.

L'office vétérinaire fait régulièrement des visites dans cette exploitation. Lors des contrôles réalisés ces dernières années, des situations comme sur les photos n'ont jamais été constatées. En raison de la plainte pénale déposée, une nouvelle enquête est ouverte. ● **ATS**